

VOTRE

GROSSESSE DANS LE BARROIS

La maternité du CH de Bar-le-Duc est devenue un Centre Médical de la Femme et de l'Enfant, qu'est-ce qui a changé ?

Tout comme la maternité le faisait, le Centre Médical de la Femme et de l'Enfant assure le suivi de la maman et de son enfant.

La seule différence est que la mère sera orientée pour son accouchement vers les maternités du territoire. En fonction de leur lieu de domicile, les patientes du Barrois pourront donc accoucher sur le site de Saint-Dizier (24 minutes en voiture), sur le site de Verdun (45 minutes) ou sur un autre site de leur choix.

Je devais accoucher à Bar-le-Duc, comment ça va se passer ?

Un courrier vous sera adressé et, lors de votre prochain rendez-vous, vous pourrez choisir votre nouveau site d'accouchement avec le professionnel de santé qui vous suit.

Que votre choix se porte sur Saint-Dizier, Verdun ou un autre établissement, il vous sera donné la marche à suivre et les informations nécessaires pour savoir quand vous y rendre.

Les équipes de périnatalité de Verdun, Bar-le-Duc et Saint-Dizier sont communes. La patiente bénéficie ainsi d'un suivi sécurisé et continu par les professionnels de la même équipe.

Questions

?

?

Réponses

Que se passe-t-il si mon bébé est pressé de voir le jour ?

Le CH de Bar-le-Duc est organisé pour faire face à l'urgence (lien avec le SMUR et le SAMU). Ce dispositif permet d'assurer une prise en charge des parturientes en urgence et leur transfert rapide le cas échéant vers la maternité adaptée la plus proche.

Le suivi des femmes au Centre Médical de la Femme et de l'Enfant a notamment pour objet d'anticiper et d'éviter ce type de situation, grâce à une communication claire et répétée tout au long de la grossesse sur la conduite à tenir en cas de contractions.

**Une question ?
besoin d'information ?
d'un renseignement ?**

**Ce numéro vous est dédié
03 29 45 88 08**

CH
BAR-LE-DUC